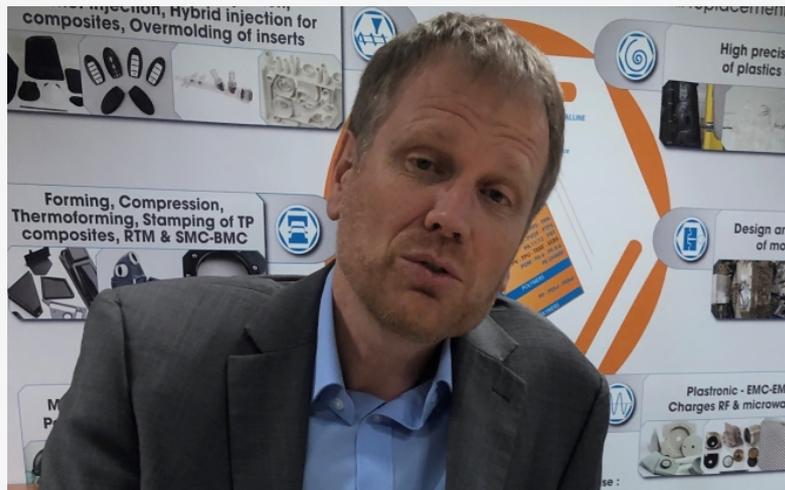




Interview Coronavirus - Medef Normandie : « Travailler est un acte de civisme quand on peut le faire »



"Là où l'activité a pu continuer, c'est grâce au dialogue social dans les entreprises", souligne **Pierre-Jean Leduc**, président du Medef Normandie et du groupe **Dedienne Multiplasturgy**.

— Photo : S.C

Le Journal des Entreprises : Quelle est la situation des entreprises en Normandie ?

Pierre-Jean Leduc : Les cas sont très divers, tout dépend du secteur d'activité. Les secteurs de la grande distribution, de l'alimentaire et du médical sont sous pression positive avec beaucoup de demande. Le bâtiment l'était également mais de manière négative avec les gros chantiers à l'arrêt. Heureusement est sorti le guide des bonnes pratiques pour aider le secteur à redémarrer en toute sécurité. Le Medef est constamment sollicité en cette phase de crise, nous avons des réunions régulières avec le gouvernement, les régions, les banques, tous les secteurs d'activité, les branches, ou encore Bpifrance qui répond en live aux questions lors de nos réunions. Jusqu'à récemment, tout le monde cherchait des informations ; maintenant, c'est plus structuré. Nous sommes dans une phase où les entreprises cherchent à redémarrer ou à maintenir leur activité. Sur le mois de mars, l'activité des entreprises est très impactée avec les arrêts maladies pour garde d'enfant et le chômage partiel, mais à présent les dossiers de demande de chômage partiel ont des retours le plus souvent positifs. Et pour ceux qui ne sont pas encore déposés, la Direccte nous a

rassurés en nous expliquant qu'il y aurait un effet rétroactif.

Quel est l'impact sur les entreprises ?

P.J.L. : Il y a d'abord eu un arrêt immédiat avec une pression forte dans les entreprises pour ne plus aller au travail en attendant la mise en place des mesures barrières. Depuis lundi (6 avril, NDLR), de nombreuses entreprises ont choisi de rouvrir, mais d'autres vont fermer car elles n'ont plus d'activité, les gros donneurs d'ordres n'étant pas repartis. La phase de déconfinement sera importante car elle donnera le signal de la reprise. Mais, nous n'avons pas de visibilité et la phase de confinement va très sûrement dépasser le 15 avril. Le mois de mars aura été impacté mais partiellement. Nous pouvons nous attendre à un redémarrage du secteur du bâtiment en avril. De son côté, le secteur aéronautique annonce un redémarrage mais nous attendons de voir, car à ce jour rien n'est reparti et nous voyons les commandes reportées dans le temps ou même annulées. Et au niveau automobile, c'est la même chose, tout est à l'arrêt. Dans l'agroalimentaire, la pression se fait sentir en termes de main-d'œuvre à un moment où les récoltes sont nécessaires.

Comment percevez-vous les mesures prises par le gouvernement ?

P.J.L. : C'est un contexte que nous n'avons jamais connu, avec, et c'est remarquable, des mesures fortes prises par le gouvernement. Plus de 560 000 entreprises ont déjà demandé le chômage partiel, alors qu'habituellement les services de l'État gèrent environ 800 dossiers par mois ! D'où les retards à l'allumage mais avec peu d'inquiétudes pour les entreprises grâce à l'effet rétroactif annoncé. Je veux citer aussi le prêt garanti par l'État (PGE), les actions de Bpifrance, ou encore les mesures importantes prises par les Régions. De plus, les relations Préfecture/Région sont très bonnes. À cela s'ajoute le fait que les banques jouent le jeu même si toutes les entreprises n'ont pas le PGE, car il faut bien démontrer que l'on va avoir des difficultés de trésorerie pour en bénéficier. Mais, nous avons l'assurance que chaque dossier sera étudié, même pour les entreprises les plus fragiles, et ce PGE est garanti à 90 % par l'État, il implique donc peu de risques pour les banques. Nous remontons énormément d'informations à Bercy grâce au canal du Medef. Ça fonctionne bien. Les entreprises qui n'ont pas besoin de recourir totalement ou partiellement au chômage partiel doivent travailler. Si on a la possibilité de travailler et que les mesures barrières sont bien en place dans nos entreprises avec les procédures adaptées pour protéger nos équipes, il faut le faire, c'est un acte de civisme pour les chefs d'entreprise comme pour nos compagnons. J'ai rapidement attiré l'attention de mes équipes et au sein du Medef en disant 'attention, ce n'est pas open bar, il faudra justifier dans quelques mois pourquoi on a utilisé le chômage partiel et démontrer qu'on ne pouvait pas faire autrement'.

Vous avez signé un communiqué commun avec plusieurs partenaires sociaux (CFDT, CFE CGC, CPME, U2P) pour appeler au dialogue social. C'est la condition sine qua non pour la poursuite du travail ?

P.J.L. : En effet, nous sommes l'une des rares régions à avoir signé un tel communiqué commun pour indiquer notre volonté de continuer à travailler. Pour cela, le dialogue social est crucial, car il est très important de pouvoir expliquer pourquoi il faut poursuivre nos activités, en respectant les mesures barrières pour se protéger soi-même ainsi que ses collègues. La déclaration du président Macron a été très anxiogène pour tous, et il a fallu expliquer pourquoi certains pouvaient être en télétravail et pas d'autres, pourquoi les grands groupes fermaient leurs portes et pas les plus petites entreprises. D'où l'importance de ce dialogue social. Et là où l'activité a pu continuer, c'est grâce au dialogue social dans les entreprises.

Comment avez-vous géré la situation chez Dedienne (620 collaborateurs, 66 M€ de chiffre d'affaires) ?

P.J.L. : Nous avons rapidement mis en place les mesures barrières, facilitées par la taille de nos sites qui permet facilement de prendre les mesures de distanciation sanitaire (7 sites de production au total dont deux en Roumanie, des implantations commerciales au Royaume-Uni et en Allemagne, ainsi que le rachat de la société Met2Plastic aux USA en 2015, NDLR). Nous avons également passé du temps à sensibiliser le personnel et avons fait signer une charte à nos employés, car est venu se greffer l'enjeu de la responsabilité du chef d'entreprise. Cette charte a été mise en place pour que chacun des salariés soit personnellement sensibilisé et s'engage à

respecter les mesures barrières et processus mis en place pour se protéger et aussi protéger ses collègues. Et ça a bien fonctionné, tout le monde a compris l'importance de se protéger les uns les autres. Grâce à l'ensemble de ces mesures, nous n'avons pas eu de demande de droit de retrait. D'autres entreprises ont décidé de tout arrêter immédiatement. Mais pour nous, la consigne c'était de ne pas stopper, poursuivre l'activité tout en la réduisant pour répondre aux clients : les grosses entreprises de l'aéronautique et de l'automobile, qui se sont mises à l'arrêt dès le 17 mars mais nous ont demandé de leur livrer les commandes. Nous avons ainsi pu rattraper certains retards et livrer du stock aux clients dont certains ont fait des surappels de livraison, limitant ainsi l'impact sur mars. Je suis beaucoup plus pessimiste sur avril, car dans le pire scénario nous allons peut-être ne rien livrer. À présent, ma crainte pour la suite c'est que l'automobile et l'aéronautique n'ont pas redémarré et tardent à le faire. Nous naviguons donc à vue en nous adaptant chaque jour à la situation.

Comment voyez-vous la suite ? Redoutez-vous une crise économique d'envergure ?

P.J.L : Dans tous les cas, nous allons vivre une crise économique c'est certain. Nous pouvons avoir l'agilité pour gérer un ralentissement ou un arrêt momentané de l'activité, mais dans ce cadre de crise sanitaire, personne ne peut dire de quelle importance va être cette crise économique. Ce qui est sûr, c'est que le Covid-19 va probablement tuer beaucoup d'entreprises. C'est pourquoi il faut arriver à minimiser cette perte d'entreprises et, dans ce combat, les mesures fortes du gouvernement vont jouer un grand rôle. Plus vite on pourra sortir de la crise, plus on minimisera son impact sur l'économie et sur l'endettement de l'État, car celui-ci n'a pas les moyens de payer les entreprises à faire du chômage partiel pendant très longtemps. Le déconfinement permettra de redémarrer graduellement l'économie. Plus vite il arrivera mieux ce sera. Il y aura sans aucun doute un avant et un après Covid-19, mais à nous de nous adapter et de nous préparer pour saisir les opportunités quand elles se présenteront, voire de les provoquer !